



Ajout bénéficiaire sur acte de vente

Par **Presci_57**, le **16/09/2014** à **23:58**

Bonjour j'achète un appartement seule mais je n'ai que 23 ans , si dans quelques années je veux ajouter mon conjoint sur l'acte de vente pour qu'il ai une partie du bien , que dois faire ? Devra t'il repayer les frais de notaires ? Y'a t'il moyen de mettre une clause dans l'acte de vente de départ ? Et au niveau bancaire peut on faire racheter la moitié de son crédit avec un nouveau conjoint ? Merci d'avance

Par **janus2fr**, le **17/09/2014** à **07:57**

Bonjour,

On ne peut pas "ajouter" une personne sur un acte de propriété, cela découle forcément d'une vente ou d'une cession de parts d'indivision.

Donc le jour où vous voudrez partager la propriété avec quelqu'un, il faudra lui vendre ou lui faire donation d'une partie, avec, bien entendu, les frais qui vont avec...